

Direction : Direction Financière

Service Gestionnaire

REF : GEST2005004

OBJET : Concession de logement de fonction aux directeurs - enseignants, pour l'année scolaire 2005/2006.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'état dressant la liste au 1^{er} septembre 2005 du personnel enseignant logé à titre gratuit dans les établissements scolaires communaux ou logements de l'OPHLM,

Considérant qu'il y a lieu de concéder un logement de fonction aux directeurs – enseignants concernés,

Vu le budget communal,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Est décidée la mise à disposition d'un logement de fonction aux directeurs/enseignants dont les noms figurent sur l'état annexe à la présente délibération pour l'année scolaire 2005 – 2006 (du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006).

Les prestations accessoires au logement (Eau – Gaz – Electricité – Chauffage) restent à la charge des bénéficiaires suivant les barèmes de l'arrêté préfectoral du 19 août 1953, et de la circulaire n° VI 6934 du 23 janvier 1969 de Monsieur le Ministre de l'Education en application du Décret 62-1477 du 27 novembre 1962 pour des compteurs collectifs. Pour les compteurs individuels et charges des logements, les sommes sont recouvertes auprès des bénéficiaires de cette concession de logement.

Le Maire